

REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE
COMMUNE DE SAINT-REMY-DE-MAURIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Département de la Savoie
Arrondissement de Saint Jean de Maurienne
Canton de St Jean de Maurienne

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 12
Nombre de Présents : 9
Nombre de Votants : 11
Date de la convocation : 18 SEPTEMBRE 2024
Date de publication : 18 SEPTEMBRE 2024

Envoyé en préfecture le 27/09/2024
Reçu en préfecture le 27/09/2024
Publié le 27/09/2024
ID : 073-217302785-20240924-2024_45-DE



Votes pour : 11
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Séance ordinaire du VINGT-QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE

L'an Deux Mil Vingt-Quatre, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune de St Rémy de Maurienne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Rencontre (Arrêté municipal A2024_7 du 14/06/2024), sous la présidence de Monsieur MONDET Bertrand, Maire.

Présents : Mrs BALANSARD François, MARTINATO Jean-Marc, MONDET Bertrand, PELLISSIER Mathieu, PERREAU Sébastien, ROCHETTE Christian, ROL Yves et Mmes BORONAT Virginie, CORTESE Marie-Andrée.

Absents : Mme CORVAL Corinne
Mme RANCUREL Marie-France
Mme NEYROUD Aurélie

procuration à Mme BORONAT Virginie
procuration à M PELLISSIER Mathieu

M. MARTINATO Jean-Marc a été désigné secrétaire.

OBJET : MARCHÉ DE MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION THERMIQUE DE CHAUFFAGE ET/OU EAU CHAUDE SANITAIRE ET DE VENTILATION – AVENANT N°1

M. le Maire rappelle que le marché cité en objet a été attribué à l'entreprise CHEVALIER ENERGIE SERVICES – 88 rue Gutenberg – 73 600 MOUTIERS et expose qu'afin d'avoir un prestataire unique pour l'ensemble des bâtiments communaux, trois sites supplémentaires sont à ajouter, par avenant, au marché initial : l'église, les locaux techniques et la CTA de la salle de réunion de la mairie.

Après avoir pris connaissance de la proposition du prestataire, le Conseil Municipal :

- **VALIDE** l'avenant n°1 au marché cité en objet pour un montant total HT de 3 500 €/an.

Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme

M. Bertrand MONDET,
Maire

M. MARTINATO Jean-Marc
Secrétaire de séance

